

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00611 Numéro SIREN : 810 187 252 Nom ou dénomination : A CASSETTA
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 9859

9859

SOCIETE « A CASSETTA SAS »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000 euros
100 ACTIONS de 10 euros

Siège social : 11 Rue François GUI SOL
06300 NICE

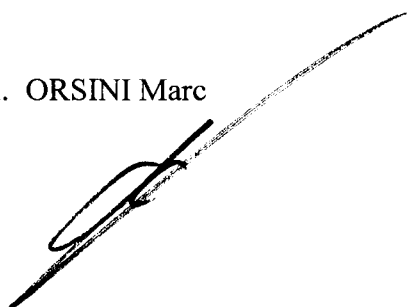
RCS de NICE : 810187252
SIRET 810 187 252 00012

**BILAN ET COMPTES ANNEXES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

**APPROUVES PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 JUIN 2019**

Copie certifiée conforme,
Le Président

M. ORSINI Marc



SAS A CASSETTA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASSETTA
06300 NICE
R.C.S : de NICE 810187252

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/06/2019

Le 21/06/2019,
à 15H00,

Les associés de la société **SAS A CASSETTA**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur MATHIEU BLANC, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
-
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
-
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
-
-
- Questions diverses.

09

113

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **une perte** de **-2 741,55** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **une perte** de **-2 741,55** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-54 723,90** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-57 465,45** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-57 465,45** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-2 741,55** Euros. Il passera ainsi de **-54 723,90** Euros, à la somme de **-57 465,45** Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de -100,00 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

04

117

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

M. ORSINI Marc

A large, dark, stylized signature, likely of the President, M. ORSINI Marc.A smaller, more fluid signature, likely of another participant or witness.

SAS A CASETTA

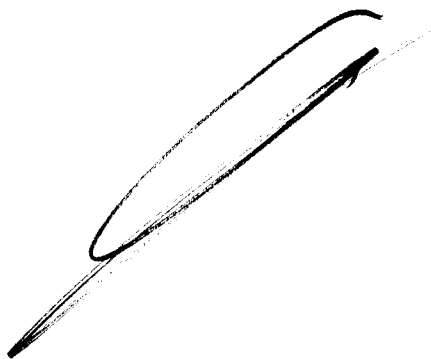
11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASETTA

06300 NICE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes.

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 259 463,51 E.

Le résultat net comptable est une perte de 2 741,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/06/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

SAS EN PLAN DE SAUVEGARDE PERIODE D'OBSERVATION

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 80 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	80 000		80 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	80 000		80 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 231 429 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
Immobilisations corporelles	147 779			147 779
Immobilisations financières	3 650			3 650
TOTAL	231 429			231 429

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 57 691 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 239	17 452		57 691
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	40 239	17 452		57 691

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	80 000	0	80 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	38 333	16 065	22 269	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	92 174	30 323	61 851	de 5 à 20 ans
Mat.bureau &informat	2 194	1 701	492	de 3 à 5 ans
Mobilier	15 079	9 601	5 477	5 ans
TOTAL	227 779	57 691	170 089	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 76 457 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 600		3 600
Actif circulant & charges d'avance	72 857	72 857	
TOTAL	76 457	72 857	3 600

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 315 823 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	84	84		
Fournisseurs	83 533	83 533		
Dettes fiscales & sociales	16 016	16 016		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	216 190	216 190		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	315 823	315 823		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 419 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 975
Dettes fiscales & sociales	5 444
Autres dettes	
TOTAL	22 419

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 242 514 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	242 514	100,00 %
TOTAL	242 514	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 22 419 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	16 975
Fournis.fact.non par(408100)	16 975
Dettes fiscales et sociales :	5 444
Conges a payer(428200)	2 002
Org.soc. ch/conges a(438200)	1 179
Org.soc. charges a p(438600)	735
Etat autres ch. a pa(448600)	1 528
TOTAL	22 419

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 10 mois	28/02/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	242 514	280 477	279 164	156 069	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	14 710	-8 203	-18 807	13 409	
c) Impôt sur les bénéfices				778	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	14 710	-8 203	-18 807	12 631	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-2 742	-25 251	-35 253	5 881	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	147	-82	-188	126	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-27	-253	-353	59	
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	4				
b) Montant de la masse salariale	52 607	86 883	80 402	24 560	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	17 727	26 215	14 655	377	

Observations complémentaires

Désignation de l'entreprise <u>SAS A CASETTA</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>11 Rue FRANCOIS GUI SOL A CASETTA 06300 NICE</u>																									
SIRET <table><tr><td>8</td><td>1</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>												8	1	0	1	8	7	2	5	2	0	0	0	1	2
8	1	0	1	8	7	2	5	2	0	0	0	1	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le															
										31/12/2018															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	80 000		012			80 000																
		Autres *	014			016																			
	Immobilisations corporelles *		028	147 779		030	57 691		90 089																
	Immobilisations financières * (1)		040	3 650		042			3 650																
	Total I (5)			044	231 429		048	57 691		173 739															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	4 689		052			4 689															
		Marchandises *		060			062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																		
		Autres * (3)		072	72 857		074			72 857															
	Valeurs mobilières de placement		080			082																			
	Disponibilités		084	8 179		086			8 179																
	Charges constatées d'avance *		092			094																			
	Total II			096	85 725		098			85 725															
Total général (I+II)				110	317 154		112	57 691		259 464															
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	1 000															
	Écarts de réévaluation								124																
	Réserve légale								126	100															
	Réserves réglementées *								130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131			132															
	Report à nouveau								134	(54 724)															
	Résultat de l'exercice								136	(2 742)															
	Provisions réglementées								140	6															
	Total I								142	(56 360)															
Provisions pour risques et charges								Total II		154															
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		83 533														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	84		172	232 290														
	Produits constatés d'avance								174																
Total III								176		315 823															
Total général (I + II + III)										180		259 464													
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A CASSETTA		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
				Exercice N clos le 13.11.2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
					242 514
			Services *	217	218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	245 760
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : ~ mobilier : ~ immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			262
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(2 538)
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)		294	83
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			300	120
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(2 742)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352
Déficits	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		356	5 229	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				
Déficits antérieurs reportables * 62.413. dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				5 229	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD